Canoë-Kayak Val de Risle





Sélectif Régional Slalom Pont-Authou

Samedi 28 mars 2015

9h00 - 12h00 : Entraînement libre sous la responsabilité des clubs.

12h00 : Fermeture du bassin

14h00 - 16h00 : Paiement des inscriptions + retrait des dossards contre un chèque de caution

13h00 : Course départementale de descente 17h00 : Montage du parcours pour la course.

Dimanche 29 mars 2015

8H00 - 8H45 Paiement des inscriptions + retrait des dossards contre un chèque de caution

8h45 : Réunion de juge

9h00 : Réunion du comité de compétition pour la validation du parcours

9h30 : Premier départ des qualifications

12h00 : Pause repas

13h30 : Premier départ Finale A et B

17h00 : Proclamation des résultats avec remise des récompenses.

Information

- Cette course de niveau régional, est ouverte aux compétiteurs de minime à vétéran justifiant un niveau pagaie jaune. Les épreuves possibles sont K1H, K1D, C1H, C1D, C2H, C2D et C2M.
- Chaque club devra fournir un juge de parcours formé, pour toute la journée(1 à partir de 3 embarcations, 2 au-delà de 12 embarcations).
- Les inscriptions devront être réalisées via le site internet de la FFCK sur module d'inscription en ligne.
- La date limite est fixée au mardi 24 mars 2015 à minuit.
- Les frais d'inscriptions fixés à 6 € par embarcation, sont à payer par chèque libellé à l'ordre du CRNCK pour toutes les catégories.

Adresse du bassin

Rue Colin Noël Pont Authou 27290 (lle de Pont Authou)



Bassin